



## P R E F A C E.

**L**A connoissance que ie me suis acquise de l'Art heraldique, m'a sollicité de donner en abrégé tout ce que i'en auois appris de plus considerable dans les Autheurs les plus fameux ; car ce n'est pas seulement dans la Peinture que les racourcissements se font admirer ; la Nature quelque grande qu'elle soit dans ses grands Ourages, l'est bien d'auantage dans les petits. Mon dessein d'abord n'estoit pas de donner ce Liure au public ; mais l'vtilité que i'espere qu'en pourra tirer nostre Noblesse, m'a obligé de le faire imprimer ; Je sçay qu'elle n'ayme pas les longs discours, & qu'estant desireuse de sçauoir les belles choses, elle les lit avec plaisir, lors qu'on les luy presente en peu de paroles. Je me promets de plus qu'elle sera excitée d'imiter les actions de ses Ancestres, lors qu'elle verra dans mon Liure la gloire que ces belles actions leurs ont acquise ; & si elle fait reflexion, comme ie ne doute point qu'elle ne le fasse, qu'elle possederait de mauuaise foy l'honneur que ses Ayeuls ont fait passer dans leur race, si elle ne s'en rendoit digne en suiuant les grands exemples qu'ils luy ont laissez ; elle taschera de faire reuiure les vertus de ses Illustres Personnages, à qui elle doit la splendeur de son Sang, & la gloire de sa Noblesse.

LE PALAIS DE L'HONNEUR

P R E F A C E.

Le commencement de ce Liure comprend la science du Blazon, & l'explication des termes.

La 1. partie montre l'Origine & explication des Armoiries, Deuises, Tournois, &c.

La 2. partie enseigne l'Origine des Ordres militaires, institués par les Roys & Princes de la Chrestienté, &c.

La 3. partie traite des Ceremonies qui s'obseruent en France aux Sacres des Roys & Reyne, Entrées sollemnelles, Obseques des Roys, &c.

La 4. partie apprend l'Origine des principales Charges & dignitez de la Couronne de France, &c.

La 5. & derniere partie contient l'Origine, Progrez & auancement des Maisons de France, de Lorraine, de Sauoye, & de plusieurs Nobles Familles de ce Royaume.

Cette connoissance des Maisons Illustres a esté traitée si doctement depuis six-vingt ans par plusieurs hommes sçauans, qu'on pourra m'accuser de temerité d'en parler apres eux; mais quand on reconnoistra la diuersité qu'il y a entre leurs Ouurages & le mien, i'espere que mon entreprise ne passera pas pour temeraire, & que peut-estre mesme on en pourra tirer quelque fruit; car mon Liure contient plus de trente Familles qui n'ont pas esté mises au iour, & est augmenté de plusieurs remarques & particularitez. Je parlerois contre ma conscience, si ie disois que ie n'ay pas apporté beaucoup d'application à ce trauail; mais il faudroit que ie fusse bien ingrat, si ie ne publois l'assistance que i'ay receuë de Monsieur de Vyon, Seigneur d'Herouual, Doyen des Auditeurs des Comptes;

Cét

## P R E F A C E.

Cet excellent homme ne m'a pas seulement communiqué plusieurs pieces fort rares , il m'a favorisé de ses conseils , & il a eu la bonté de me servir de guide dans l'embaras où ie me suis bien souuent trouué , & dont ie ne serois pas sorty s'il ne m'eut fait part de ses lumieres.

Comme la verité est l'ame de l'Histoire , & que j'ay de l'auerfion pour les Fables , i'ay dressé mes Genealogies sur des principes que ie crois certains , & sur des preuues qui me semblent conuaincantes. Vous m'obligerés ( mon cher Lecteur ) de m'apprendre , si ie me trompe , afin que ie profite de vostre instruction , & que ie corrige ce qui nous aura paru défectueux dans mon Ouillage , tous les hommes se peuuent tromper ; Je sçay que ie suis homme.

